



1. MESURES PRÉALABLES

- **Désigner un responsable des soins de santé (RSS)** : infirmier, sauveteur, coordonnateur, etc. et préciser son champ d'action en fonction de sa formation, de son expérience et de ses compétences.
- **Disposer d'un local fermé et relativement isolé des lieux de vie des participants** : qui pourra accueillir les participants malades pendant la période de contagion ou en attendant que les parents viennent les chercher (s'il y a lieu).
- **Disposer d'une réserve de savon antiseptique (de type Purel) et de dispositifs de distribution** : de façon à pouvoir en installer aux endroits stratégiques en cas d'éclosion de cas multiples.
- **Préparer à l'avance une communication aux parents** : les informant d'un cas de gastro-entérite au sein du groupe de leur enfant, leur indiquant les traitements à appliquer et les mesures à prendre si leur enfant en est aussi atteint.
- **Connaître la gastro-entérite (ou gastro)** : une inflammation de la paroi de l'estomac et de l'intestin, causée par un virus, une bactérie ou un parasite, qui provoque de la diarrhée et des vomissements, qui est très contagieuse et dont la transmission se contrôle par des mesures d'hygiène simples, comme le lavage de mains.
- Connaître le protocole d'[alimentation](#) et de [réhydratation](#) en cas de gastro-entérite.

2. CODE DE CONDUITE EN PRÉSENCE D'UNE PERSONNE MALADE

- Éloigner la personne malade de l'entourage immédiat des participants
- Si possible, enfiler des gants et un masque avant d'intervenir auprès du malade.

3. SIGNES ET SYMPTÔMES

- Diarrhée : au moins trois selles liquides ou semi-liquides par période de 24 heures
- Crampes abdominales
- Nausées
- Vomissements
- D'autres symptômes peuvent parfois apparaître : fièvre légère, mal de tête, douleurs musculaires
- Les symptômes de la gastro-entérite durent habituellement de 24 à 72 heures. Une personne atteinte est généralement contagieuse en présence de symptômes et surtout au moment où ceux-ci sont le plus sévères.

3. SÉQUENCE D'INTERVENTION

1 ^{ER} TÉMOIN	RESPONSABLE DES SOINS DE SANTÉ (RSS)	1 ^{ER} DIRIGEANT DU CAMP (OU SON REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ)
1. Analyser les signes et symptômes de la personne malade en limitant les contacts directs avec elle pour éviter le risque de contagion. <ul style="list-style-type: none">• Si possible, enfiler des gants et un masque avant d'intervenir.		
2. Éloigner la personne malade de l'entourage immédiat des participants.		

1^{ER} TÉMOIN**RESPONSABLE DES SOINS DE SANTÉ
(RSS)****1ER DIRIGEANT DU CAMP
(OU SON REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ)**

3. Si elle est en mesure de se déplacer, accompagner la personne malade voir le RSS.
- Si elle ne peut se déplacer, s'assurer que le RSS est avisé et que celui-ci est en direction.
 - En attendant, placer la personne malade en position latérale de sécurité, dans un endroit calme.

1. À votre prise de contact ou arrivée sur les lieux, faire une évaluation de la sécurité des lieux et des usagers.
- Si ce n'est pas déjà fait, aviser le 1er dirigeant du camp.

4. Évaluer L'ABC
- Si difficultés à L'ABC, aller au [Protocole Arrêt cardiorespiratoire](#) ou au [Protocole Obstruction des voies respiratoires personne CONSCIENTE](#).

- Prise en charge de l'intervention:**
2. S'assurer de la qualité des soins dispensés selon l'état de la victime.

3. Réévaluer L'ABC
- Si difficultés à L'ABC, aller au [Protocole Arrêt cardiorespiratoire](#) ou au [Protocole Obstruction des voies respiratoires personne CONSCIENTE](#).

4. Si personne consciente, faire SAMPLE.

- Diarrhées ou de vomissements :**
5. Retirer la personne malade de son groupe et la maintenir en isolement sous observation, dans un lieu prévu à cette fin.

1 ^{ER} TÉMOIN	RESPONSABLE DES SOINS DE SANTÉ (RSS)	1ER DIRIGEANT DU CAMP (OU SON REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ)
	<ul style="list-style-type: none"> Exécuter les protocoles d'alimentation et de réhydratation. 	
	<p>6. Si cette responsabilité vous incombe, communiquer avec les parents du malade pour les informer de l'état de leur enfant, des soins prodigués et des prochaines étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> venir chercher leur enfant dès que possible (camp de jour) convenir de la poursuite ou non du séjour (camp de vacances). 	<p>1. Si cette responsabilité vous incombe, communiquer avec les parents du malade pour les informer de l'état de leur enfant, des soins prodigués et des prochaines étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> venir chercher leur enfant dès que possible (camp de jour) convenir de la poursuite ou non du séjour (camp de vacances).
<p>5. Observer les signes et symptômes de son groupe pour s'assurer que personne d'autre n'est atteint.</p> <ul style="list-style-type: none"> accompagner toute personne présentant des symptômes voir le RSS. 	<p>Si la personne malade reste au camp jusqu'à réévaluation de son état :</p> <p>7. Mettre à exécution les protocoles d'alimentation et de réhydratation, en s'assurant que malade reste en isolement sous observation et en réduisant au minimum les contacts entre lui et les autres personnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> Demander au personnel d'être vigilant et de vous amener aussitôt, tout participant qui présente des symptômes de la gastro-entérite. 	<p>2. S'il y a lieu, transmettre la communication aux parents du camp les avisant du cas de gastro-entérite et des mesures à prendre si leur enfant est atteint.</p>
	<p>Présence de l'un ou l'autre des symptômes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> beaucoup de sang dans les selles ou selles noires; 	<p>9. Si cette responsabilité vous incombe :</p> <ul style="list-style-type: none"> déléguer un employé du camp pour conduire et accompagner le malade au centre hospitalier.

1^{ER} TÉMOIN

**RESPONSABLE DES SOINS DE SANTÉ
(RSS)**

**1ER DIRIGEANT DU CAMP
(OU SON REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ)**

- diarrhée accompagnée d'une forte douleur abdominale;
- diarrhée accompagnée d'une forte soif et aucune urine depuis plus de 12 heures;
- vomissements fréquents ne diminuant pas après 4 à 6 heures;
- sang ou selles dans les vomissements;
- l'état général se détériore (faiblesse, somnolence, irritabilité, confusion)

OU

Persistance de l'un des symptômes suivants malgré la mise en œuvre du *Protocole d'alimentation et de réhydratation* :

- la diarrhée ne diminue pas après 48 heures;
- la diarrhée et de la fièvre (plus de 38 °C) persistent depuis 48 heures;
- les vomissements ne diminuent pas après 48 heures.

8. Aviser dans les plus brefs délais le 1^{er} dirigeant du camp. Si cette responsabilité vous incombe :

- communiquer avec les parents du malade pour les informer de l'état de leur enfant.

1 ^{ER} TÉMOIN	RESPONSABLE DES SOINS DE SANTÉ (RSS)	1 ^{ER} DIRIGEANT DU CAMP (OU SON REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ)
	<ul style="list-style-type: none"> déléguer un employé du camp pour conduire et accompagner le malade au centre hospitalier. communiquer avec les parents du malade pour les informer de l'état de leur enfant. 	
	<p>Plusieurs participants d'un même groupe atteints :</p> <p>9. Recommencer les étapes précédentes pour chaque cas</p> <p>10. Demander au 1^{er} dirigeant de voir à ce que tous les locaux utilisés par le groupe soient désinfectés avec de l'eau de Javel.</p>	<p>4. Demander aux employés désignés (personnel d'entretien ou autre) de procéder à la désinfection des locaux utilisés par le groupe.</p> <ul style="list-style-type: none"> Porter attention aux toilettes et lavabos, surfaces et bas de mur des salles de bain, objets manipulés par les participants, incluant les surfaces dites « high touch » : poignées de porte, interrupteurs, portes, tables, etc.
	<p>Plusieurs participants de plusieurs groupes différents atteints :</p> <p>11. Recommencer les étapes précédentes pour chaque cas.</p>	
	<p>12. Demander au 1^{er} dirigeant de renforcer les mesures d'hygiène auprès de tous les participants et du personnel.</p>	<p>5. Renforcer les mesures d'hygiène auprès de tous les participants et du personnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> lavage des mains plus fréquent; installation de pompes de savon purifiant sur le camp;

1 ^{ER} TÉMOIN	RESPONSABLE DES SOINS DE SANTÉ (RSS)	1 ^{ER} DIRIGEANT DU CAMP (OU SON REPRÉSENTANT DÉSIGNÉ)
		<ul style="list-style-type: none"> interdiction aux personnes symptomatiques de fréquenter les aires de baignade, etc.
		<p>Si le nombre de participants atteints continue d'augmenter :</p> <p>6. Aviser le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) le plus proche et demander conseil à la Direction de santé publique (DSP) de la région.</p>
	<p>Si le nombre de participants atteints continue d'augmenter :</p> <p>13. Au besoin, coordonner la mise en œuvre des recommandations du CIUSSS ou de la DSP.</p>	
	<p>Si le nombre de participants atteints continue d'augmenter :</p> <p>14. Tenir le 1^{er} dirigeant informé de l'évolution de la situation.</p>	<p>Si le nombre de participants atteints continue d'augmenter :</p> <p>7. Effectuer des suivis réguliers de l'évolution de la situation auprès du RSS.</p> <p>8. Au besoin, mettre à exécution le <i>Protocole de gestion de crise</i>.</p> <p>9. Mettre à exécution le <i>Protocole de débriefage</i>.</p>